

 **La sécurité,
tous engagés !**

Passeport Sécurité

#0 accident du travail



USAGE INTERNE



Sommaire

1. Introduction	4
2. S'engager pour être exemplaire	6
3. Les consignes de sécurité	7
4. Sécurité routière	8
5. Se garer en marche arrière	9
6. Déplacements intérieurs et extérieurs	10
7. Ordre et propreté	12
8. Hygiène et propreté des locaux	14
9. Protection des données	15
10. Manutentions manuelles	17
11. Les EPI	18
12. Incendie/évacuation	22
13. Manutentions mécaniques	24
14. Utilisation d'outils électroportatifs	26
15. Travail sur écran	28
16. Travail en hauteur	30
17. Risques liés à l'électricité	31
18. Le devoir du salarié	32
19. Soyons éco-responsable, même en entreprise !	34
20. Risques machines	35
21. Risques chimiques	36
22. Coaching sécurité	40

1. Introduction

Parce que tu nous as fait confiance en venant chez nous, il nous paraît également important de prendre soin de toi, de favoriser ton épanouissement et de te donner les moyens de travailler en toute sécurité.

Cette ambition sur l'enjeu santé sécurité issue de notre projet Vision 2025 n'a de sens que si nous arrivons à l'exprimer auprès des 24 000 collaborateurs acteurs de l'entreprise.

L'objectif de ce livret, remis par ton manager, est de te donner les règles de sécurité essentielles, communes et utiles à tous que tu dois appliquer en toute responsabilité.

Il est important qu'à chacun de tes moments de vie dans l'entreprise tu fasses vivre l'enjeu santé / sécurité, fondamentale pour toi et pour les autres.

Respecter ces règles, c'est préserver le capital humain, sociétal et économique de notre écosystème.

Le contenu de ce livret te permettra d'acquérir les bases de nos politiques santé et sécurité. Tout au long de ton parcours

chez Leroy Merlin que ce soit en entrepôt, en magasin ou aux services internes, des formations spécifiques à tes besoins en sécurité te seront dispensées. Ces modules viendront compléter ces premières consignes.

L'ensemble de ces dispositifs doivent te permettre d'être exemplaire en matière de santé et sécurité et nous comptons sur ton engagement qui te sera utile tout au long de ton parcours professionnel

Par tes actions et ta responsabilisation, tu contribueras activement à atteindre l'ambition de faire de Leroy Merlin l'entreprise référente sur la sécurité



2. S'engager pour être exemplaire

Conseils pratiques :

Voici quelques conseils qui peuvent être appliqués au quotidien par tous et à tous les niveaux et qui nous permettront de renforcer notre culture sécurité :

- Ne détournons pas le regard d'une situation à risque, impliquons-nous et montrons l'exemple.
- Je ne compte pas sur les autres pour signaler un danger. J'agis immédiatement. Même si je suis pressé.
- Je rappelle à un collègue une règle de sécurité qu'il aurait « oubliée »... cela peut lui éviter l'accident !
- J'adopte un comportement conforme à la sécurité dans mon travail, mais également lors de mes déplacements, à la maison, dans mes hobbies, dans la vie de tous les jours.



3. Les consignes de sécurité



Les consignes de sécurité ont été mises en place pour assurer ta protection et préserver ta santé. Il est donc indispensable que tu t'engages à les respecter.

Signification des pictogrammes de sécurité :



CERCLE ROUGE
= **INTERDICTION**



CARRÉ VERT
= **LES SECOURS**



TRIANGLE JAUNE
= **AVERTISSEMENT**



CARRÉ ROUGE
= **LUTTE CONTRE L'INCENDIE**



CERCLE BLEU
= **OBLIGATION**



RECTANGLE VERT
= **ÉVACUATION**

Ne masquer pas les panneaux de consignes de sécurité.

4. Sécurité routière

- Avant de prendre le départ, je réalise une petite inspection : pneus, éclairages, rétroviseurs.
- Je respecte le code de la route.
- Je limite mes communications téléphoniques même si le kit mains libres est toléré (multiplie par 3 le risque d'accident)
- Je ne consulte pas mes emails, SMS, etc. lorsque je conduis
- J'adopte ma conduite aux conditions climatiques (pluie, neige, verglas, brouillard..).

Bonne Pratique :

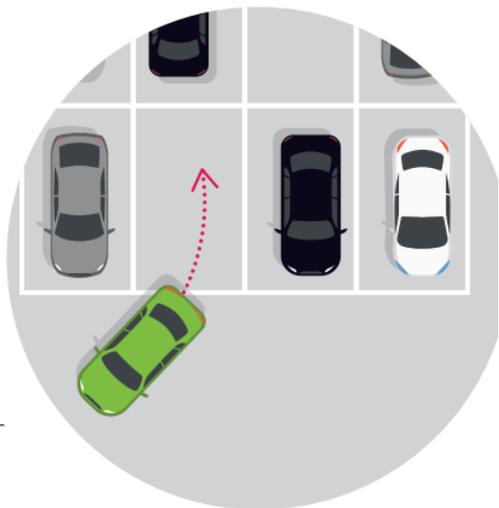
Sur route, je laisse au moins 2 secondes entre moi et le véhicule qui me précède.



5. Se garer en marche arrière

7 bonnes raisons de se garer en marche arrière :

- De toute façon il faudra faire une manœuvre, alors autant la faire tout de suite.
- Lorsque je fais ma manœuvre en arrivant, je suis sur la chaussée donc visible de loin.
- Les roues les plus difficiles à ranger sont les roues arrière du fait qu'elles ne braquent pas. C'est comme pour les créneaux.
- Mon véhicule ayant roulé avant de me stationner, il n'y a plus de problème de givre ou de buée.
- En cas de panne, l'accès au moteur est plus facile (ex : câble de démarrage).
- En sortant en marche avant, je diminue considérablement le risque d'accrochage, ma visibilité est meilleure.
- En majorité, nous sommes toujours plus pressés et fatigués en partant plutôt qu'en arrivant.



6. Déplacements intérieurs et extérieurs

Conseils pratiques :

- Je ne cours pas pour éviter les glissades ou les chutes.
- Je regarde où je marche, je regarde autour de moi.
- Je veille à bien tenir la rampe lorsque je monte ou descends les escaliers et ne me précipite pas.
- Je ne téléphone pas en marchant dans les escaliers.



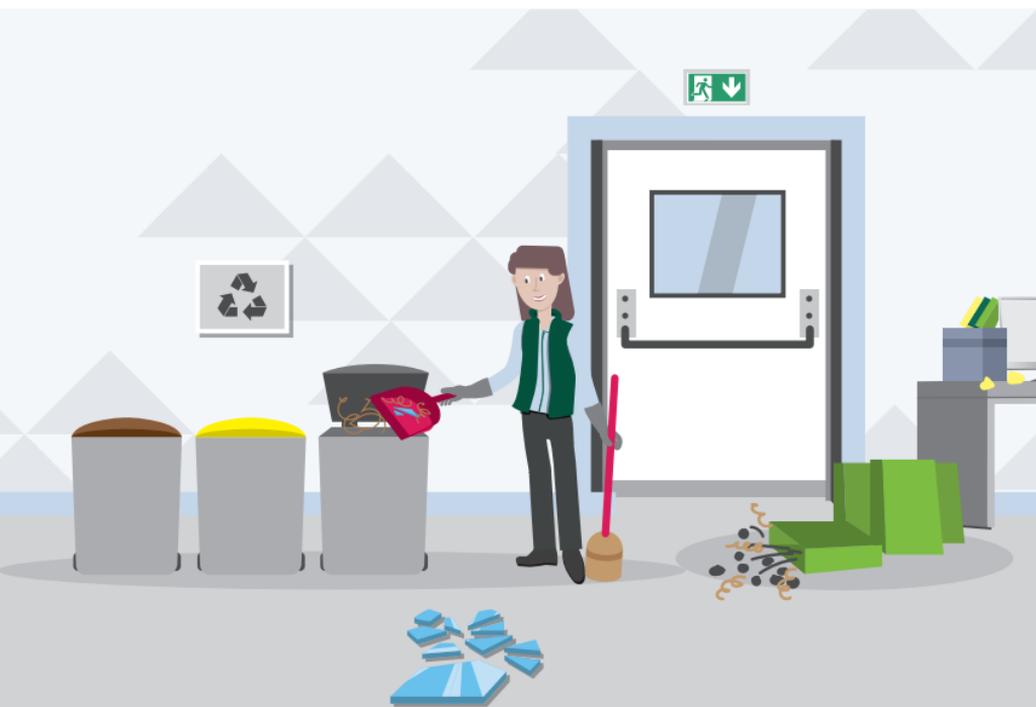
- Je range et je ramasse les choses qui traînent sur le sol ou devant les racks.
- Je suis piéton, donc je respecte les zones dédiées.
- Je suis cariste, donc je redouble de prudence à l'approche des piétons et je garde une vitesse limitée et adaptée.



7. Ordre et propreté

Conseils pratiques :

- Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.
- J'élimine les déchets et objets superflus pour ne pas encombrer inutilement.
- Je ne reporte pas le rangement à plus tard.
J'agis immédiatement.



- Je n'encombre pas les sols, couloirs, portes, escaliers ni les dispositifs de secours.
- À la fin de chaque cycle de travail, je range mon matériel.



8. Hygiène et propreté des locaux

Respectons-nous, respectons-les !

Conseils pratiques :

La propreté intervient directement dans la qualité de l'accueil, dans l'image de marque Leroy Merlin et participe à la sécurité des salariés et des visiteurs. C'est bien connu, on respecte bien plus un endroit que l'on a trouvé propre en entrant qu'un endroit que l'on a trouvé sale.

- Je respecte mon écosystème en faisant des environnements de travail communs des lieux propres et rangés.
- Je ramasse les papiers et plastiques qui traînent sur le sol.
- Je jette mes déchets dans la poubelle appropriée.
- Je nettoie ou signale toute dégradation, détérioration afin que le nécessaire soit fait.
- Je me lave les mains plusieurs fois par jour pour ne pas contaminer et être contaminé.

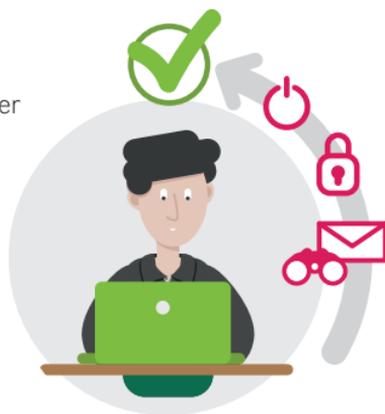


9. Protection des données

Je protège mes innovations et mon entreprise par des gestes simples !

Conseils pratiques :

- Je suis discret et vigilant lors de mes conversations dans le couloir et à l'extérieur de l'entreprise.
- Je suis vigilant avec mon ordinateur, je ferme ma session avant de quitter mon bureau, le point conseil, la salle de réunion, etc.
- Je n'ouvre pas la pièce jointe d'un mail douteux.
- Je ne prête pas mon badge.
- En cas d'événement suspect, je préviens le permanent, mon manager ou le responsable de l'établissement.





10. Manutentions manuelles

Les règles d'or pour le port des charges :

- J'utilise toujours les engins de manutention mis à ma disposition (sous réserve des autorisations).
- Pour les charges trop lourdes ou trop encombrantes, je demande de l'aide, notamment pour celles marquées de ce logo :
- Je soulève la charge au plus près du corps, les jambes pliées et le dos droit.



- Je garde un bon équilibre, les pieds bien écartés.
- Je m'accroupis en évitant de me baisser plus bas que nécessaire.
- Comme les sportifs, je pense à m'étirer régulièrement.



N'oublions pas que nous n'avons qu'un seul dos pour la vie !

11. Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Conseils pratiques :

- Je porte tous les EPI préconisés. Plusieurs EPI peuvent être portés pour effectuer une tâche.
- Je porte correctement mes EPI. Un casque porté à l'envers ne me protège pas. Il y a un type de gant adapté à chaque type de travail à réaliser.
- Je veille à porter des EPI en bon état et je les entretiens avec soin.
- Vigilance partagée : je rappelle à mes collègues un comportement inadapté qui peut les mettre en danger.





Bien choisir son gant :

Les 4 chiffres inscrits sur le gant au-dessous du pictogramme correspondent aux niveaux de performance des gants.



DANGERS
MÉCANIQUES
EN 388

4 5 4 2 CP

Impact (optionnel)

- Résistance à l'abrasion de 0 à 4
- Résistance à la coupure de 0 à 5 (peut ne pas avoir été testé, sera alors remplacé par la 1^{ère} lettre.)
- Résistance au déchirement de 0 à 4
- Résistance à la perforation de 0 à 4

Nouvelle résistance à la coupure ISO 13997

FORCE APPLIQUÉE EN NEWTON	NIVEAU
2	A
5	B
10	C
15	D
22	E
30	F

Je signale immédiatement à mon manager un EPI défectueux.

11. Les EPI

NOUMA
online

N'hésite pas
à te connecter
sur **NOUMA online** pour
te former



**Utiliser les EPI référencés
par la direction sécurité et remis
par ton établissement.
Pour les magasins, le prélèvement
en rayon n'est pas autorisé.**

	Modifica- tion hauteur de lisses	Découpe bois	Découpe verre	Nacelle	Dépla- cements surface de vente	Mise en rayon / Manu- tention	Zone logistique
		✓					
	✓			✓ ¹			
		✓	✓				
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		✓					
	✓	✓	✓			✓	✓
			✓				
	✓						✓
				✓ ²			

1 Casque avec jugulaire

2 Selon préconisation (= obligation) du constructeur.

12. Incendie / évacuation

Chaque seconde compte !



Alerter

- J'appelle immédiatement au numéro

.....
+ déclencheur manuel.

Intervenir

- J'interviens si je suis formé, sinon je suis les consignes de la personne en charge de l'évacuation.
- **En magasin**, lorsque j'entends le message « Vincent Diligent est attendu au rayon... », je prends l'extincteur le plus près de l'endroit où je me trouve et me dirige rapidement vers la zone indiquée.

Évacuer

- Lorsque le signal sonore d'évacuation retentit, je me dirige en invitant mon écosystème à me suivre vers l'issue de secours la plus proche en suivant le balisage d'évacuation pour me rendre **au point de rassemblement situé :**



.....



Je n'encombre et ne masque JAMAIS les :

- Issues de secours ;
- RIA (Robinet d'Incendie Armé) ;
- Déclencheurs manuels ;
- Poteaux et cuve pompier ;
- Allées de circulation des piétons ;
- Extincteurs ;
- Panneaux de balisage sécurité ;
- Voies pompiers.



13. Manutentions mécaniques

L'utilisation des équipements nécessitant le CACES est réservée à des collaborateurs ayant reçu une autorisation de conduite délivrée par Le chef d'établissement après avoir satisfait à :

- L'aptitude médicale.
- L'obtention du CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) correspondant à la catégorie de l'engin.
- Avoir une connaissance des lieux et instructions à respecter sur le site.





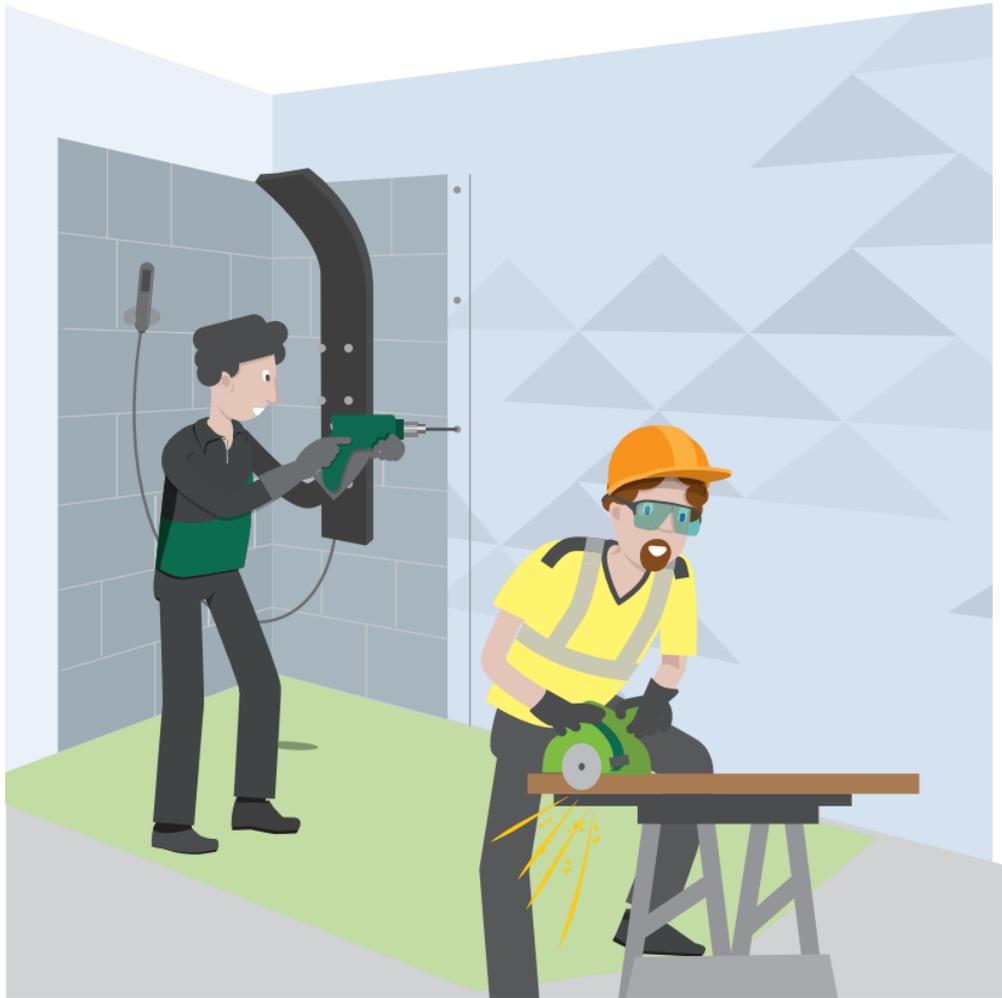
14. Utilisation d'outils électroportatifs

Tes mains sont tes principaux outils de travail alors prends en soin !

- Chaque outil à main (meuleuse, ponceuse, perceuse ou marteau,...) est dangereux :
- Pour tes mains : le risque peut aller d'une simple coupure à la perte d'un membre.
- Pour tes yeux : une projection dans l'œil peut te coûter la vue.

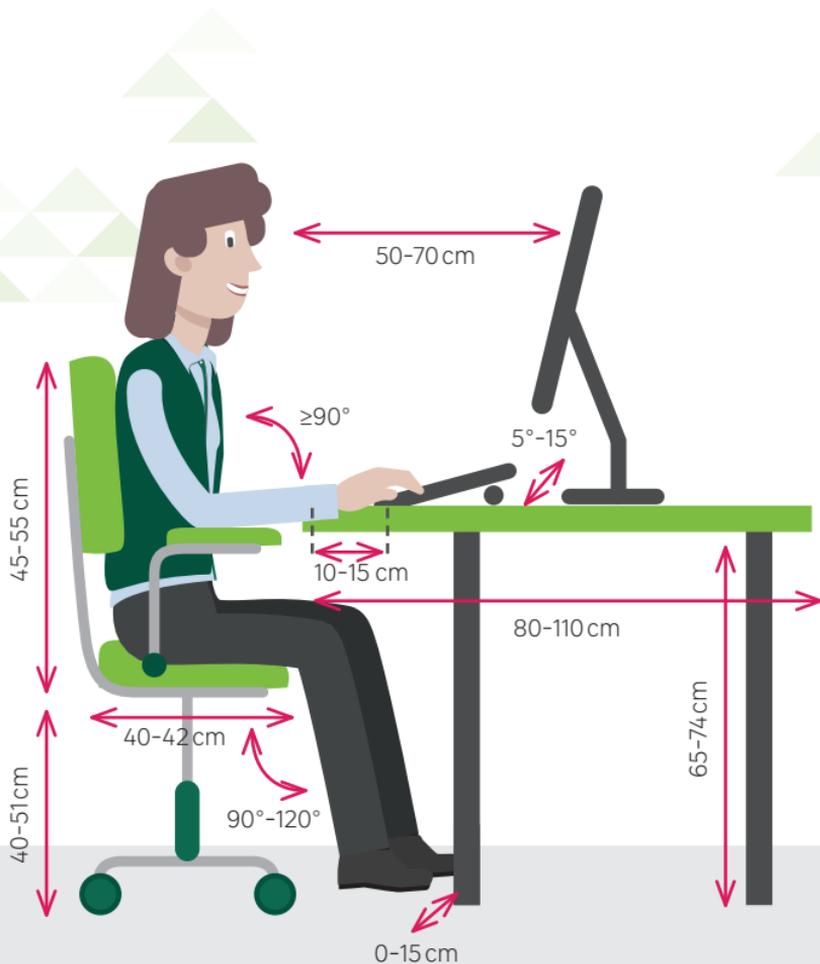
Des règles simples de sécurité sont à respecter : port de gants anti-coupure, port de lunettes, utilisation de l'outil pour son bon usage, outil en bon état...

- Je porte les EPI adaptés (gants, lunettes, etc....).
- Je respecte les consignes d'utilisation de l'équipement.
- J'utilise le bon outil pour le bon usage.
- Je vérifie l'état de mon outil avant toute utilisation.
- Avant d'utiliser un outil, assure-toi que tu as reçu la formation adéquate.



L'utilisation de certains outils nécessite au préalable la délivrance d'un permis feu. Renseigne toi auprès de ton manager et/ou chargé de sécurité.

15. Travail sur écran





L'ergonomie, ne lui tourne pas le dos !

Conseils pratiques :

Adopter la meilleure posture permet de travailler dans de bonnes conditions.

Position assise face à l'écran :

- Tête bien droite et dans le même axe que le torse.
- Avant-bras, poignets et mains détendus et bien droits.
- Coudes près du corps formant un angle entre 90° et 120°.
- Oreilles en ligne avec les épaules.
- Épaules bien tirées vers l'arrière et détendues.
- Dos droit et bien soutenu, placé à la verticale ou légèrement incliné vers l'arrière.
- Hanches et cuisses soutenues par un siège bien rembourré, parallèles au sol.
- Pieds devant soi reposant bien sur le sol ou sur un marchepied.
- L'écran ne doit jamais être placé face ou dos à une fenêtre afin de ne pas être ébloui.



16. Travail en hauteur

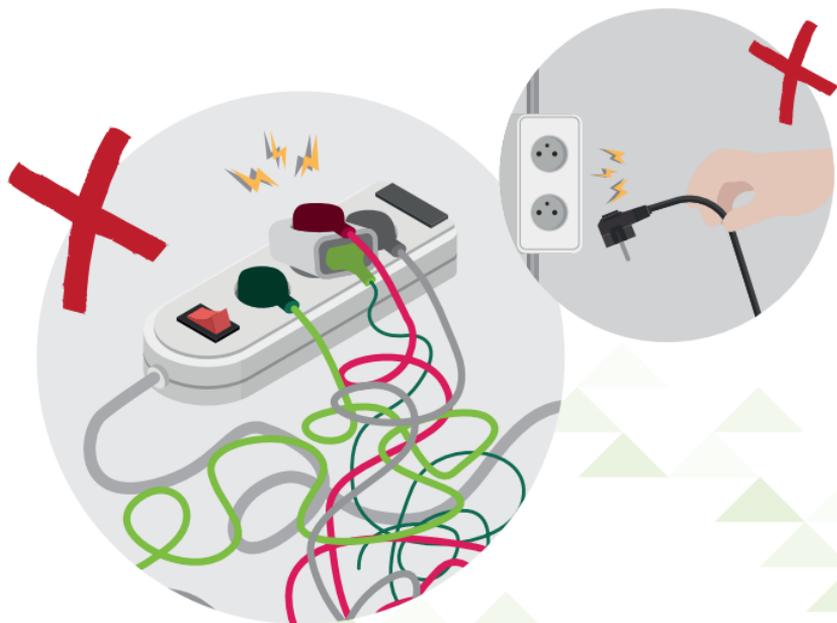
Les accidents de hauteur représentent la 2^{ème} cause de chutes graves. Il est donc important de ne pas négliger ce risque. Pour cela, 2 types d'équipement sont à ta disposition en fonction de la hauteur de travail :

- Hauteur de travail \leq à 1,80m = PIRL (Plateforme Individuelle Roulante Légère), de type EMER (Équipements de Mise En Rayon) conforme à la norme s'y rapportant (AFNOR FD E85-301)
- Hauteur de travail $>$ à 1,80m = PEMP (Plateforme Élévatrice Mobile de Personne). Leur utilisation est soumise à une autorisation qui ne peut être délivrée qu'après vérification des aptitudes médicales, l'obtention de ton certificat de compétences et la remise des instructions et consignes.
- J'utilise ces équipements conformément aux prescriptions du fabricant.
- Je vérifie toujours l'état de mon matériel avant toute utilisation.
- Je n'escalade pas l'agencement.



17. Risques liés à l'électricité

- Je ne retire jamais une prise en tirant sur le câble.
- En cas de problème de courant dans mon secteur, j'appelle mon manager.
- Je ne réalise pas de travaux électriques si je ne suis pas formé et habilité (démontage et/ ou raccordement de prise, luminaire, réarmement disjoncteur...).
- Les rallonges et multiprises sont INTERDITES.



18. Le devoir du salarié

Le comportement responsable :

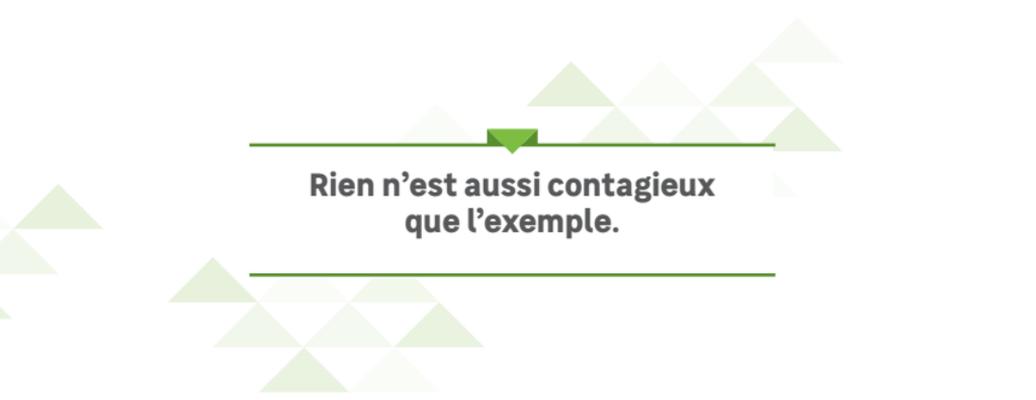
- Je respecte les règles, consignes, procédures,...
- Je porte les EPI en toute circonstance.
- J'utilise le matériel adapté après avoir reçu les formations et autorisations.
- J'agis immédiatement en cas de dangers et j'alerte si je ne peux pas agir.
- Quand je ne sais pas, je ne fais pas, je cherche la compétence.
- Je maintiens un espace de travail propre et rangé.
- J'interviens en dehors de mon périmètre si la sécurité est menacée.
- Je suis force de proposition en matière de sécurité et conditions de travail.



Rappel de ton contrat de travail :

De par tes fonctions, tu seras soumis à une obligation de prudence et de diligence :

- Par l'obligation de prendre soin de ta propre santé et de ta sécurité, de ne pas nuire à la santé et la sécurité des autres salariés et de ne pas dégrader le matériel et les équipements de travail.
- Par le respect des consignes et instructions données par l'employeur aux prescriptions générales prévues par la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi qu'aux notes de services qui viendraient compléter ces règles.
- Par une obligation d'alerte de toute situation dont tu juges qu'elle présente un danger grave et imminent.



**Rien n'est aussi contagieux
que l'exemple.**

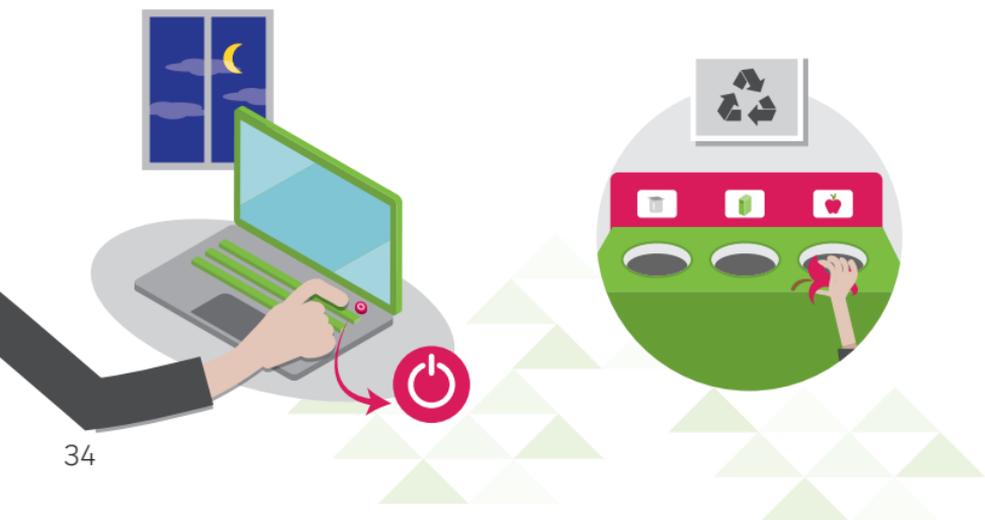
19. Soyons éco-responsable, même en entreprise !

Je respecte les consignes de tri en vigueur dans l'entreprise :

- Je jette les déchets non-dangereux (carton, bois, papier,...) dans les poubelles adaptées.
- Je jette les déchets dangereux (aérosols, chiffons souillés, huiles,...) dans les bacs prévus à cet effet.

Je fais un geste pour l'environnement :

- J'éteins la lumière en quittant mon poste de travail.
- J'éteins mon ordinateur le soir.
- Je ne jette pas les produits/déchets hors des zones prévues à cet effet.



20. Risques machines

Les machines (compacteur, presse, Roll packer etc...) représentent un risque élevé d'accident.

Pour la sécurité de tous, respecte les consignes !

- J'utilise l'équipement après avoir reçu une formation.
- Je respecte les consignes affichées sur l'équipement et/ou dans la notice d'utilisation.
- Je signale tout dysfonctionnement à mon manager et actionne l'arrêt d'urgence.
- Je ne monte pas dans la benne, la trémie, etc...
- Je n'interviens pas sur l'équipement (réarmement disjoncteur, organe de sécurité, etc...).
- Je respecte le tri des déchets / équipement.
- Je m'assure avant la mise en marche, que personne n'est présent dans un rayon de 2m.



21. Risques chimiques

Chaque produit chimique présente des caractéristiques particulières.

Conseils pratiques :

Il est important de les connaître pour s'en prémunir.

Les produits chimiques utilisés dans nos activités sont nombreux : huiles, graisses, peintures, dégrappants, solvants,...

Chaque produit possède son étiquette, elle m'informe des dangers encourus et des précautions à prendre.

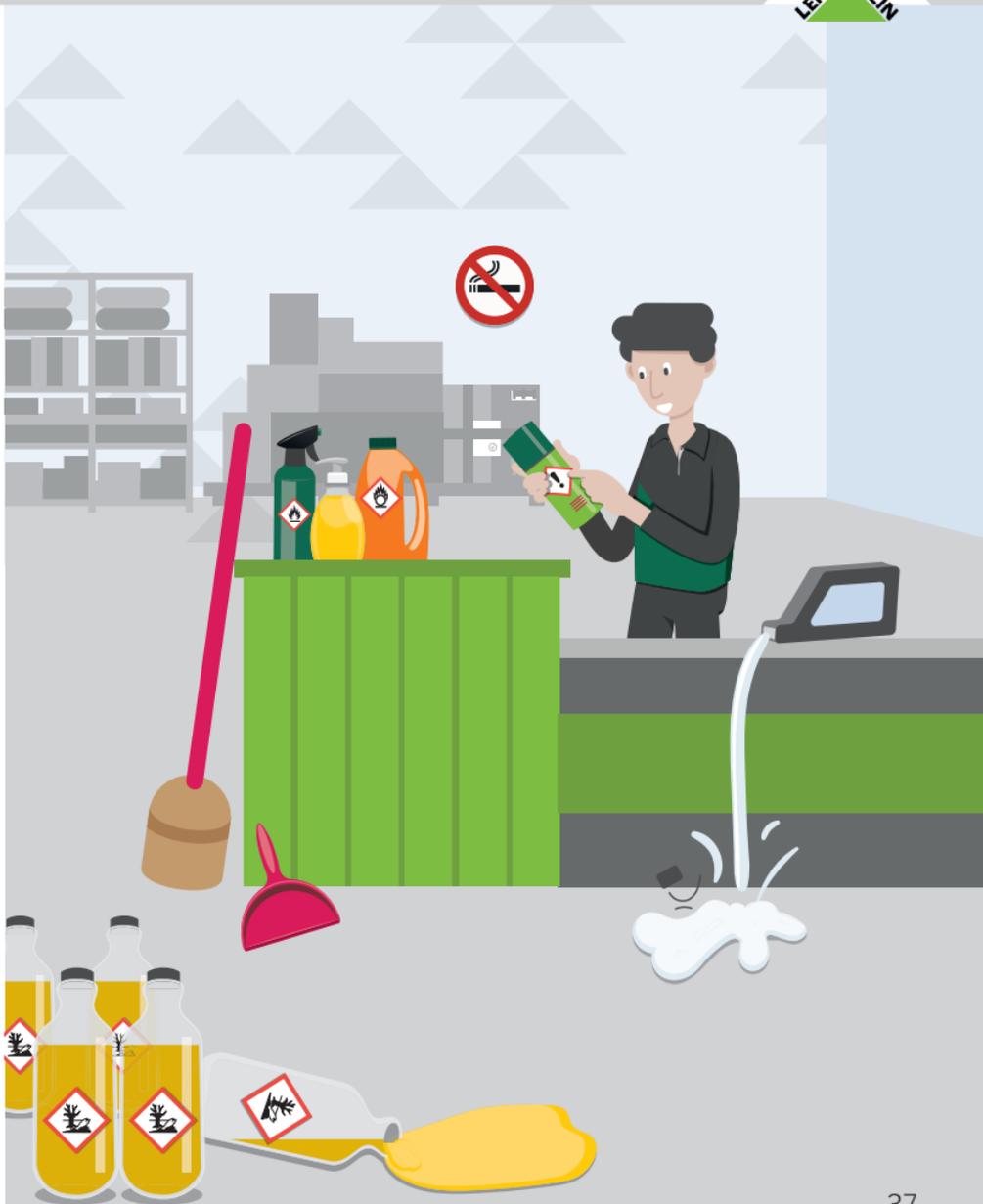
Je dois savoir lire, connaître et comprendre les symboles.

Les règles de manutention, de stockage et de 1^{er} secours, sont consultables dans les fiches de données de sécurité (FDS) disponibles sur le site de la Direction Sécurité.



N'hésite pas à te connecter sur **NOUMA online** pour te former

Privilégiez les produits de substitutions.



Les dangers sont symbolisés par ces pictogrammes :



Oxydant

Peut provoquer un incendie ou l'intensifier. Peut causer une explosion au contact de produits inflammables.



Inflammable

Peut s'enflammer au contact de la chaleur, de l'air ou de l'eau.



Danger pour la santé

Peut provoquer une irritation respiratoire, une somnolence ou des étourdissements. Peut causer une réaction cutanée allergique et une irritation oculaire grave. Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation, de contact avec la peau.



Corrosif

Peut être corrosif pour les métaux et peut entraîner des brûlures cutanées et des lésions oculaires sévères.



Toxicité aiguë

Peut être fatal ou toxique en cas d'ingestion, de contact avec la peau ou d'inhalation. Peut conduire à des maux de tête, une perte de conscience, des nausées, des vomissements et au décès.



Explosif

Peut exploser au contact du feu, d'étincelles, de l'électricité statique, de la chaleur et d'une friction.



Danger pour la santé grave

Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer des lésions aux organes, des problèmes de fertilité, des anomalies génétiques et des cancers.



Gaz sous pression

Peut exploser s'il est chauffé et peut provoquer des brûlures cryogéniques ou des blessures.



Dangereux pour l'environnement

Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

22. Coaching Sécurité

Magasins et entrepôts

Le coaching sécurité est un outil de dialogue entre manager et collaborateur qui permet d'ancrer les bonnes pratiques en matière de sécurité mais aussi de proposer des solutions rapides face à des situations dangereuses.

Notre ambition est de permettre à chaque collaborateur, de vivre, a minima, 2 fois par an ce dialogue sécurité avec son manager et ce pour agir durablement sur la fréquence d'accidents.

Rapproche-toi de ton manager pour en savoir plus.



QCM

	OUI	NON
Le port des EPI est obligatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce à moi d'éliminer les déchets superflus qui encombrant le sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je privilégie dès que je le peux le stationnement en marche arrière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La sécurité est prioritaire à toute autre activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si je vois un danger, je le signale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cercle rouge dans les panneaux veut dire obligation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour soulever une charge, je plie les jambes, je garde le dos droit et le colis loin du corps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour alerter suite à un incendie, accident je compose le <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'obtention du CACES est suffisant pour conduire un chariot élévateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour utiliser des outils à main, les gants suffisent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une plate forme individuelle roulante légère s'utilise jusqu'à 1M80	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les déchets non dangereux et dangereux sont ils à mettre dans une même poubelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 Ce symbole de produit chimique veut dire qu'il est explosif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lorsqu'il existe, je dois emprunter les cheminements piétons ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'utilisation de multiprise est autorisée en magasin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>





Ce passeport m'a été remis et commenté par :

.....

Je m'engage

Je soussigné(e),

m'engage en toutes circonstances à :

- Respecter les règles, les consignes et les procédures de sécurité de l'entreprise quelque soit le site LM ;
- Avoir un comportement exemplaire ;
- Solutionner sur-le-champ les dangers immédiats et alerter sur les dangers potentiels;
- Développer mes compétences en matière de sécurité.

Le :

À :

Signature :

Ce volet détachable sera conservé dans ton dossier personnel.



Numéros d'urgences

En cas d'accident, incident, incendie, contacter immédiatement :

Ligne directe

Ligne interne

Chargé de sécurité

Manager

Nom des membres du CSE :

.....

.....

.....



USAGE INTERNE